

DISPOSITIF D'ACCUEIL FAMILIAL

RECRUTE POUR SON DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL FAMILIAL

Un chef de service (H/F)
en CDI à temps plein à pourvoir dès que possible
Poste basé à Lorient ou Vannes

CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Dispositif d'Accueil Familial est un dispositif qui s'inscrit dans le projet associatif de la Sauvegarde 56 et le schéma départemental de la Protection de l'Enfance du Morbihan.

Service spécialisé dans l'action éducative auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs évoluant dans des contextes à risque ou de danger.

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de dispositif, le(la) chef.fe de service exerce ses missions par délégation de la Directrice du Dispositif, est membre du séminaire des cadres de l'association et prend part aux projets développés par l'association.

Les missions du Dispositif sont :

- D'accueillir, d'héberger et d'accompagner 124 jeunes orientés par l'aide sociale à l'enfance dans un cadre judiciaire ou administratif, présentant des troubles de la conduite et du développement, des troubles psychiques, des troubles des apprentissages relevant du secteur médico-social, conjugués à des problématiques familiales complexes, avec une mobilisation parentale limitée ou insuffisante. Ces caractéristiques font du DAF un dispositif départemental d'accompagnement éducatif spécialisé, organisé en deux équipes territorialisées.
- D'instaurer en famille d'accueil et avec l'assistant familial, des relations significatives et structurantes qui n'ont pas pu se déployer jusqu'ici; de favoriser de nouveaux espaces de construction identitaire.
- De développer avec chaque jeune un projet personnalisé répondant aux mieux à ses besoins fondamentaux, en coordination avec les partenaires concernés.
- De soutenir les compétences parentales dans l'intérêt supérieur de l'enfant, en contribuant dans la mesure du possible à la restauration de liens familiaux satisfaisants et de l'exercice de l'autorité parentale.
- D'envisager, si possible, un retour en famille ou un glissement de l'enfant à l'ASE dès lors que sa situation est stabilisée.

Par ailleurs, le Dispositif d'Accueil Familial voit ses modalités d'accompagnement évoluer par la mise en place de 2 plateformes dites Maisons Ressources, lieux de collaborations multiples, et de répit et d'un dispositif diversifié de petits collectifs de 2 ou 3 places pour 10 jeunes.

Dans le cadre du pilotage stratégique développé par la Directrice du Dispositif en lien avec le comité de direction de l'association, le(la) chef.fe de service est l'interface entre la direction et les équipes socio-éducatives.

- Il/elle est le garant des projets d'intervention en déclinaison des projets de service et des orientations associatives et particulièrement garant du projet de service de l'accueil familial dans ses différentes composantes (technique, éducative, administrative, logistique) en prenant appui sur les ressources internes (direction ; équipe administrative)
- Il/Elle en assure leur mise en œuvre dans le respect du cadre légal ainsi que leurs évaluations avec les équipes placées sous sa responsabilité.

Le candidat (H/F) devra se montrer en capacité d'intégrer les modalités de coopérations innovantes prédéfinies, se les approprier et les mettre en action. La coordination et l'articulation des salariés du dispositif, des partenaires externes et du public, autour de chaque projet individuel, sont les enjeux majeurs de cet outil en cours de construction.

Ses missions se structurent autour des activités principales suivantes :

- Pilotage technique du dispositif départemental d'accueil familial, de la mise en œuvre des projets individualisés des enfants et adolescents en lien avec l'attente exprimée par les différents acteurs (service gardien/enfants/parents/partenaires).
- De piloter et de veiller au respect du droit des enfants, adolescents, jeunes majeurs et de leur bientraitance au sein du dispositif.
- D'assurer au quotidien la continuité de service et l'organisation individuelle et collective des ressources humaines (gestion des plannings ; congés ; remplacements ; gestion des risques professionnels en lien avec la direction)
- Encadrement des équipes : animation des réunions d'équipes/de service ; organisation du travail ; apport d'un cadre technique et pédagogique aux projets d'intervention des équipes
- Participation active à la politique partenariale et de réseau de l'association dans le cadre de sa mission sur l'accueil familial
- D'apporter un soutien aux salariés dans leur exercice professionnel. De contribuer à l'analyse des situations, donner du sens à la mission et aux prises en charge.
- De contrôler et de valider les écrits professionnels

PROFIL/COMPETENCES REQUISES

- Diplômes de travail social et formation supérieure sont exigés.
- Bonne maitrise des publics en difficulté et des prises en charge spécialisées dans le champ médicosocial et de la protection de l'enfance
- 🔼 Qualités de management et du dialogue.
- 🔼 Forte sensibilité pour le travail d'équipe et capacité à encadrer, motiver et mobiliser les équipes.
- 🔼 Capacités d'analyse, d'autonomie et d'organisation, sens des responsabilités
- Facultés rédactionnelles et de communication certaines.
- 🔼 Bonne capacité à travailler en réseau.
- Capacités à inscrire son action au sein d'une équipe de direction.
- Capacités à inscrire son action au sein d'un environnement partenarial soutenu.
- Capacités rédactionnelles et de rendu compte.
- Maitrise de l'informatique.

MODALITÉS

- CDI à temps plein, statut cadre, rémunération selon Convention Collective du 15 mars 1966 (classe 2- niveau2), poste basé à Lorient ou Vannes (56) : Possibilité de flexibilité horaire et de mobilité à prévoir sur le département
- Astreintes sur l'équipe de direction.
- Permis B exigé.

CV et lettre de motivation à adresser exclusivement par courrier électronique à Madame Anne-Claire BRULE, directrice du Dispositif d'Accueil Familial au plus tard le 14 novembre 2025 : dafdirection@sauvegarde56.org

Merci de prévoir la remise de l'attestation d'honorabilité lors de l'entretien de recrutement conformément aux dispositions légales